PROCES VERBAL

Comité de Direction
de la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du : **A :**	**Mercredi 15 Juillet 2020** 18H00 en visioconférence
Présidence :	M. Jean-Claude HILLION
Présent(e)s :	Mmes Ilda BARATA, Rachel BOISHARDY, MM. Jacques AUBRY, Lionel DAGORNE, Alain FAUDET, Rémy FEMENIA, Gérard GOUZERCH, Guy GRANVILLE, Alain LEAUTE, Bernard LEBRETON, Jean-Pierre LE BRUN, Alain LE FLOCH, Alain LE GALLOUDEC, Philippe LE YONDRE, Jean Pierre LORGEOUX, Guy MARTIN, Rémy MOULIN, Georges SAMSON, André TOULEMONT
Excusé(e)s :	Mme Marjorie GENTILHOMME, MM Christian LE COQ, Jean Michel LE COZ, Michel RENAULT et Pierric BERNARD HERVE, représentant des clubs Nationaux
Assistent à la séance :	M. Philippe GEORGES, Directeur Général M. Yann KERVELLA, Directeur Technique Régional

A. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Comité de Direction approuve les procès-verbaux des réunions du :

- Comité de Direction du 20 juin 2020
- Bureau de Direction du 18 juin 2020

B. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1. Civilités

Informé par son Président des décès de Messieurs :

- Jean-Pierre Morlans, ancien Directeur Technique National de la F.F.F.
- Jean-Pierre Pellois, époux de Nadine Pellois ancienne secrétaire de la Ligue de Bretagne

Le Comité de Direction adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches des regrettés disparus.

2. Retour sur l'Assemblée Fédérale FFF 2020

Le Président Jean-Claude Hillion revient sur les sujets abordés lors de cette assemblée fédérale dématérialisée notamment sur l'adoption de la convention entre la F.F.F et la L.F.P. et du protocole d'accord financier entre la F.F.F. et la L.F.P.

3. Point dettes clubs saison 2019/2020

Le comité de Direction réuni ce jour pour valider les groupes de la saison 2020/2021 prononce le non-engagement en compétition des clubs ci-dessous nommés n'ayant pas réglé 50 % de la dette au 15 juillet 2020.
District 35 : Le Tronchet Tresse FC
District 56 : Penquesten AS

4. Validation des groupes, des championnats et calendriers généraux 2020/2021 et modifications réglementaires

-Calendrier général Jeunes foot à 11 et groupes jeunes. **Adopté sous réserve de la validation par la Commission des Jeunes réunie le 16 courant des modifications apportées par le Comité de Direction.**

-Groupes seniors Homme. **Adoptés sous réserve des procédures en cours.**

-Calendrier général Féminines et groupes Féminines. **Adoptés sous réserve des procédures en cours.**

-Calendrier général Futsal et groupes Futsal. **Adopté sous réserve des procédures en cours.**

-Création championnat U15F foot à 11 pour remplacer Foot à 8. **Avis favorable du Comité pour la création de cette compétition.**

-Calendrier Coupe de France : information sur l'organisation des tours et le nombre de matches par tour. **Pris note des explications fournies par Philippe Le Yondre.**

Modifications règlementaires

-Seniors : Championnat et coupe. **Adoptées.**

Pris note des 4 projets présentés par Philippe Le Yondre concernant la nouvelle pyramide des compétitions seniors qui seront soumis au vote lors de la prochaine assemblée de Ligue.

Important : Coupe Région Bretagne. A l'image de la Fédération Française de Football avec la Coupe de France, la Ligue de Bretagne et ses Districts appliqueront la suppression de la prolongation (hors finale). La règle de la série de tirs au but instantané, après les 90 minutes réglementaires sera appliquée, en cas d'égalité entre les deux équipes.

Nouveauté : Les horaires des rencontres de la Coupe Région Bretagne Seniors sont désormais fixés à 13H et 15H.

-Championnat régional Féminines U15F à 11. **Adopté.**

-Reconduction du Championnat Régional U19. Par précaution et devant le peu d'engagement d'équipes, un sondage sera adressé auprès des clubs concernés pour connaitre leur intention et motivation de démarrer cette compétition ou si suppression de ce championnat.

5. F2K – Foot2000 LBF pilote

Le Président indique que deux réunions en visioconférence se sont déroulées avec la DSI en présence des trois Ligues désormais concernées par cette nouvelle application.
La désignation automatique des arbitres est à l'étude sachant que l'ensemble des Ligues régionales en souhaiteraient la mise en place. La Ligue de Bretagne étudie de son côté des solutions internes.
Il est demandé, sous la responsabilité d'Yves Poilvé, que les référents des Districts puissent s'entretenir à nouveau régulièrement afin de permettre aux utilisateurs de détailler et expliquer les dysfonctionnements qu'ils auront signalés sur l'outil de serviceDesk et de prendre connaissance du suivi du groupe de travail de chaque Ligue et de la DSI.

6. Dossiers et courriers divers.

FFF :

- Fonds de solidarité Foot post Covid-19

Relance des clubs ayant répondu par la négative à la proposition d'inscription de la FFF.
Pris note des aides allouées complémentaires non financières en dotation de ballons pour les clubs les plus fragiles (- de 100 licenciés) et d'aides à l'emploi et à la formation.

- Week-end des Bénévoles à Clairefontaine

Cette manifestation est programmée pour la Ligue de Bretagne les 19 et 20 septembre 2020. 46 invités issus des clubs seront conviés sur un weekend à Clairefontaine.

LBF :

- Mouvement des clubs LBF (lire annexe)
- Bretagne Foot

Une nouvelle campagne d'abonnement est en cours de réalisation. Rappel que le numéro de Bretagne Foot est à 1€ pour les clubs pour 10 parutions soit 10€ l'abonnement annuel.
Rappel également pour cette saison, le nombre obligatoire fixé pour les clubs est à 1 exemplaire.

- Statistiques Licences

Le Président indique que la saisie des licences est supérieure de date à date au 3 juillet de 31% principalement du fait des renouvellements des licences « renouvellement » demandées selon le processus de dématérialisation.

- Modification Règlement Challenge Qualité Foot

Des propositions de modifications règlementaires seront adressées aux Membres du Comité et à la Commission référente.

- Opération Gourdes post Covid-19

Point sur les demandes des clubs à ce jour (fin du sondage le 18/7/20). Un bon de commande de participation sera adressé par la suite aux clubs sachant que la ligue de Bretagne négocie un tarif défiant toute concurrence dans l'intérêt de ses clubs.
Sur proposition de son Trésorier, le Comité fixe la participation des clubs à 0,75€.

- Acquisition de deux microbus 9 places

Dans le cadre de l'enveloppe budgétaire dédiée par la FFF au Pôle Féminin, la Ligue a pu faire l'acquisition de deux véhicules 9 places réservés à une utilisation prioritaire pour le Pôle Féminin mais aussi mutualisée à l'ensemble des besoins de la Ligue.

- Assemblées Générales élective Ligue/Districts

Pris note des dates envisagées ou arrêtées des assemblées générales électives des Districts sachant que celle de la Ligue est fixée au 5 décembre 2020.

- Livre du Centenaire LBF

Plusieurs propositions sont émises pour une redistribution finale du stock de la Ligue à l'intention des différents acteurs de la Ligue.

- Proposition paiement des arbitres, validation des montants des prélèvements clubs

Validation du Comité.

DIVERS :

- CNOSF affaire US Montagnarde

Pris note de l'avis du CNOSF de s'en tenir à la décision du 29 mai 2020 de la commission fédérale des règlements et contentieux de la FFF.

- Lauréats « PEF de l'année »

Le Comité valide la liste des lauréats et des dotations pour la saison 2019/2020. 6 thématiques retenues pour 6 clubs Lauréats de l'année.

C. QUESTIONS DIVERSES

Jean-Pierre LE BRUN :

- Pour la saison 2020/2021, la CR DAP demande une dérogation pour les 4 équipes accédantes en R2 Futsal afin de pouvoir bénéficier de 8 Doubles Licences pour la saison d'accession. **Avis favorable du Comité qui d'une manière plus générale acte les nouvelles dispositions suivantes à compter de la saison 2020/2021 en matière de double licence :**
  - **4 doubles licences pour la phase de qualification à la D2 Futsal**
  - **6 doubles licences en championnat R1 et R2**
  - **8 pour les équipes qui accèdent de la D1 en R2 lors de l'année d'accession**

- Double licence au sein du même club, la commission souhaite que le remboursement soit effectué automatiquement en fin de saison et ce pour toutes les catégories futsal y compris les jeunes. **Confirmation d'application de la décision du comité de Direction LBF du 6/04/2019 (pour mémoire extrait ci-dessous en *italique* du point 5 de ce procès-verbal).**

1. ***Projets de développement du Futsal en Bretagne 2018/2021***
   Fabrice Morel, CTR présente le projet du développement du Futsal en Bretagne.

Après s'être approprié les grandes lignes de l'état actuel du Futsal fédéral et breton, les orientations préconisées par la LFA et les axes d'amélioration potentiels pour notre territoire au niveau régional et départemental, le Comité valide le projet présenté qui justifie pleinement l'évolution du Futsal sur notre territoire.
Concernant les compétitions Seniors R1 lancé à titre expérimental en deux phases dès 2019/2020, un sondage auprès des clubs devra être réalisé avant validation.

a) ***Création de championnat « jeunes » de proximité*** *:*

- *Validation de la mise en place de Championnats U15 & U18 pour les garçons au niveau départemental. Avis favorable*
- *Gratuité « Double Licence » pour les jeunes (si même club). Avis favorable.*
- *Gratuité « Engagement équipe » si 8 licences Futsal dans catégorie. Avis défavorable*

b) Création de sections sportives « futsal »

- *Ouverture dans un collège au minimum par District (internat) + en Lycée (SSR Pontivy)*
- *Mise en place si possible en 2019-2020 (Au plus tard en 2020-2021)*
  Avis favorable

c) Consolidation du niveau régional Seniors H (R1)

- *Échéancier de DL pour la R1:*
  - *8 en 2019-2020*
  - *6 en 2020-2021*
  - *4 en 2021-2022*

  Avis favorable
- *Dérogation pour les équipes qui accèdent de D1 en R1 : 6 « double licence » lors de l'année d'accession : Avis favorable*
- *Droit à 1 « double licence » supplémentaire si arbitre « Futsal » formé et Statut éducateur respecté : Avis défavorable*
- *Jour de Match à faire évoluer : Jeudi Soir -Vendredi Soir - Samedi Soir*
  Avis favorable.
- *Si le club d'origine ne propose pas la pratique du Futsal, suppression du coût du changement de club pour joueur (se) qui s'oriente vers une pratique spécifique futsal (le principe d'un coût réduit à l'étude par CR Finances)*
- *Gratuité « Double Licence » pour les seniors (déjà en pratique).*

- Concernant la limitation du nombre de Double Licence en futsal, lorsqu'un joueur souhaite pratiquer uniquement en futsal, il serait préférable que les droits de changement de club soit tout ou partie remboursés dès l'instant ou le joueur ne sollicite pas une nouvelle licence libre en cours de saison. **Confirmation d'application de la décision du Comité de Direction LBF du 6/04/2019.**

- Rappel de la gratuité de la double licence toutes catégories et pratiques au sein d'un même club exclusivement, en confirmation de la décision du Comité de Direction LBF du 6/04/2019.

-Remercie les Présidents de District et la Direction de la Ligue pour la mise à disposition des salles de visioconférence dans le cadre des certifications BEF/BMF 2019/2020.

Lionel DAGORNE :
Evoque le contrat de travail des CTD/DAP et la mise en place du forfait jour en lieu et place du forfait Heures pour faciliter la gestion administrative des salariés techniques.
Actuellement et majoritairement le forfait en heure est appliqué dans la majorité des Districts en France.

Alain FAUDET :
-Demande l'accord pour ajouter un nouveau membre (Mathieu Rouzic) à la commission régionale Football Educatif en remplacement de Joël L'Anton.
La composition des commissions sera revue à l'issue de la prochaine assemblée générale élective. Statu quo.
-Pour la rentrée du foot Animation en septembre (essentiellement U11 et U13) demande des clubs d'organiser des tournois de rentrées du foot comme les années précédentes.
Les préconisations fédérales sont orientées sur une rentrée dans un premier temps plutôt intra Club.

Guy GRANVILLE :
-suite à un article dans Foot Amateur qu'elle est la position de la ligue sur ses suspensions réduites?
Application des directives et décisions fédérales.

Alain LEAUTE :

A la demande de la CRA, le Comité décide de coopter Vincent Biard en lieu et place de Michel Butault en commission régionale de l'arbitrage.

Yann KERVELLA :

La campagne ANS apprentissage est supprimée compte tenu de l'augmentation du dispositif de droit commun concernant l'apprentissage.

Jean Claude Hillion **Alain Le Galloudec**
Président